

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Portage-du-Fort, tenue le 4 mars 2026 à 19 h 15, à laquelle étaient présents :

Le maire : Kevin Murphy, Siègne #1 Martin Hérault, Siègne #2 Nicole Thompson, Siègne #3 Dominic Bisson, Siègne #4 Kim Elliott, Siègne #6 Alan Farrell, ainsi que Lisa Dagenais, la directrice générale.

Absent: Siègne #5 Cody Coughlin

Minutes of an ordinary meeting of the Council of the municipality of Portage-du-Fort, held on March 4, 2026, at 7:15 p.m., to which were present:

Mayor Kevin Murphy, Seat #1 Martin Hérault, Seat #2 Nicole Thompson, Seat #3 Dominic Bisson, Seat #4 Kim Elliott, Seat #6 Alan Farrell, also Lisa Dagenais, Director General.

Absent : Seat #5 Cody Coughlin

**MUNICIPALITÉ / MUNICIPALITY**  
**DE / OF**  
**PORTAGE-DU-FORT**  
**SÉANCE ORDINAIRE / REGULAR MEETING**  
**DU / OF**  
**4 MARS 2026 / MARCH 4, 2026**  
**BUREAU MUNICIPAL / MUNICIPAL OFFICE**  
**19 h 15 / 7 :15 PM**

**ORDRE DU JOUR / AGENDA**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / OPENING OF THE MEETING
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA
3. DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS/ DECLARATION OF CONFLICTS OF INTERESTS
4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE (FÉVRIER) / BUSINESS FROM THE PREVIOUS MEETING (FEBRUARY)
5. DEMANDES DES CONTRIBUABLES / TAXPAYERS' REQUESTS
6. MOT DU MAIRE / MAYOR 'S WORD
7. RÉOLUTION – COMPTES À PAYER LE 5 MARS 2026 / ACCOUNTS TO BE PAID MARCH 5, 2026
8. INFORMATION – COMPTES ET RÉMUNÉRATIONS PAYÉES EN FÉVRIER 2026 / ACCOUNTS AND REMUNERATIONS PAID IN FEBRUARY 2026
9. RÉOLUTION – FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET 4 « COOPÉRATION INTERMUNICIPALE » - BONIFICATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LA MRC DE

PONTIAC ET LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS VISANT LA FOURNITURE DE SERVICE DE TRANSPORT DE PERSONNES / REGIONS AND RURALITY FUND FRR – COMPONENT 4  
« INTERMUNICIPAL COOPERATION » - ENHANCEMENT OF THE INTERMUNICIPAL AGREEMENT BETWEEN THE MRC PONTIAC AND THE MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS FOR THE PROVISION OF PASSENGER TRANSPORTATION SERVICES

10. RÉSOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 30 JANVIER 2026 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE (BUDGET) –/ MINUTES FROM THE SPECIAL MEETING OF JANUARY 30, 2026 (BUDGET)
11. RÉSOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2026 – SÉANCE ORDINAIRE – **ANNULER LA RÉSOLUTION 006-2026 POSTES CANADA** / MINUTES FROM THE REGULAR MEETING OF FEBRUARY 4, 2026 – **RESCIND THE RESOLUTION 006-2026 CANADA POSTS**
12. RÉSOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 18 FÉVRIER 2026 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE (BUDGET) –/ MINUTES FROM THE SPECIAL MEETING OF FEBRUARY 18, 2026 (BUDGET)
13. RÉSOLUTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2026 TAXATION BYLAW
14. RÈGLEMENT – RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL 2026 – DÉPÔT ET AVIS DE MOTION BYLAW – 2026 COUNCIL REMUNERATION BYLAW – TABLING AND NOTICE OF MOTION
15. RÉSOLUTION – DEMANDE D'ANNULATION DU PROGRAMME DE RACHAT DES ARMES À FEU – GOUVERNEMENT FÉDÉRAL / REQUEST TO CANCEL THE FEDERAL GOVERNMENTS' BIREARMS BUYBACK PROGRAM
16. RÉSOLUTION – EMBAUCHE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL / HIRING OF BUILDING INSPECTOR
17. RRÉSOLUTION – DÉSIGNATION DE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DE LA GESTION DES COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTAGE-DU-FORT / APPOINTMENT OF THE EMPLOYEE RESPONSIBLE MANAGING WATERCOURSES IN THE TERRITORY OF THE MUNICIPALITY OF PORTAGE-DU-FORT
18. RÉSOLUTION – ADOPTION DE LA PREMIÈRE ÉBAUCHE – RÈGLEMENT SUR LES POULES / ADOPTION OF THE FIRST DRAFT OF THE CHICKENS BY-LAW
19. INFORMATION – RÉSOLUTIONS ENVOYÉES AU MTQ (PASSAGE POUR PIÉTONS ET 4-ARRÊT) / RESOLUTIONS SENT TO THE MTQ (PEDESTRIAN CROSSING AND 4 WAY STOP)
20. DEMANDES DES CONTRIBUABLES / TAXPAYERS' REQUESTS
21. DISCUSSIONS DES CONSEILLERS / COUNCILORS' DISCUSSIONS
22. VARIA
  - TAXES
23. LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT

**031-2026 RÉSOLUTION - OUVERTURE DE LA SÉANCE / RESOLUTION- OPENING OF THE MEETING**

Proposé par Dominic Bisson et résolu à l'unanimité que cette séance soit ouverte à 19h19.

**Adoptée**

Moved by Dominic Bisson and unanimously resolved that the meeting be open at 7:19 p.m.

**Carried**

**032-2026 RÉSOLUTION - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / RESOLUTION-ADOPTION OF THE AGENDA**

Proposé par Alan Farrell et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté avec les additions.

**Adoptée**

Moved by Alan Farrell and unanimously resolved that the agenda be accepted with the additions

**Carried**

**DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS / DECLARATION OF CONFLICTS OF INTERESTS**

Aucune / None

**Monsieur le maire lit les déclarations suivantes :**

**Langage / Language:** *I'd like to reiterate the importance for the municipality's members of council and other participants in the sitting to express themselves freely in the language of their choice.*

**Décorum:** *We are elected by the people of the municipality of Portage-du-Fort to represent them to the best of our ability. They expect us to conduct our meetings in a professional and business-like manner. I will be listening very carefully to the debate and discussion in this meeting and if I hear any words of negativity or criticism of anyone else, I will stop the meeting and ask that person to apologize. Thank You*

**AFFAIRES DÉCOULANTES DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES (JANVIER). / BUSINESS FROM THE PREVIOUS MEETING (JANUARY).**

AUCUNE / NONE

**DEMANDES DES CONTRIBUABLES / TAXPAYERS' REQUESTS**

Robert McCallum	Lettre recommandée pour le formulaire DGE-1038 / Recommendation letter for the completion of the form DGE-1038 from Élections Québec.
Kevin Murphy	Bris de ligne d'eau à la résidence de M. Williamson / Waterline break at the residence of Mr. Williamson;
Nicole Thompson	Facturation des roulottes / Trailer invoices.

**MOT DU MAIRE / MAYOR'S WORD**

- Réservoir d'eau chaude du Centre Communautaire au bureau municipal / Hot water tank from the Community Centre to the municipal office;
- Déjeuner Centraide – le premier avril 2026 / Centraide Breakfast – April 1st, 2026;
- Visite de *Canadian Nuclear Laboratories* – très intéressante / *Canadian Nuclear Laboratories* visit – very interesting;

- 033-2026**      **RÉSOLUTION – DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM DE LA SALLE MUNICIPALE / REQUEST TO CHANGE THE NAME OF THE MUNICIPAL HALL**  
**ATTENDU QUE**                      la municipalité de Portage-du-Fort désire changer le nom de la salle municipale à « CENTRE COMMUNAUTAIRE »;
- ATTENDU QUE**                      le conseil de la municipalité de Portage-du-Fort juge qu’il serait opportun de changer le nom de la salle municipale située au 22 rue de l’Église à « CENTRE COMMUNAUTAIRE »
- ATTENDU QUE**                      la demande de changer le nom de la salle municipale à Centre Communautaire, serait bénéfique en guise des subventions à venir afin d’améliorer le « CENTRE COMMUNAUTAIRE »;
- EN CONSÉQUENCE**                      sur la proposition de Martin Hérault
- IL EST RÉSOLU**                      à l’unanimité que le nom de la salle municipale soit changé au « CENTRE COMMUNAUTAIRE »
- Adoptée**
- 034-2026**      **RÉSOLUTION – DEMANDE DE FINANCEMENT AU FRR – DEMANDE DE SOUTIEN URGENT – PROGRAMME DE SOUTIEN À LA VITALISATION / APPLICATION FOR THE FRR FUNDING – EMERGENCY FUNDING VITALISATION SUPPORT PROGRAM**  
Il est proposé par Martin Hérault et résolu à l’unanimité de procéder avec la demande de financement au FRR – Programme de soutien à la vitalisation, pour le remplacement des escaliers de la sortie d’urgence du *Centre Communautaire*, situé au 22 rue de l’Église.  
**Adoptée**  
It is moved by Martin Hérault and unanimously resolved to proceed with application for the FRR Funding – Emergency Funding Vitalisation Support Program for the replacement of the stairs at the emergency exit of the Community Center, located at 22 rue de l’Église.  
**Carried**
- 035-2026**      **RÉSOLUTION – COMPTES À PAYER LE 5 MARS 2026 / RESOLUTION - ACCOUNTS TO BE PAID MARCH 5 2026**  
Proposé par Alan Farrell et résolu à l’unanimité de payer les comptes le 5 mars 2026, au montant de 58 576.36\$.  
**Adoptée**  
Moved by Alan Farrell and unanimously resolved to the pay the accounts on March 5, 2026, in the amount of 58 576.36\$.  
**Carried**
- Je soussignée Lisa Dagenais, Directrice générale de la municipalité de Portage-du-Fort, certifie qu’il y a des crédits suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.
- I, the undersigned, Lisa Dagenais, Director General of the Municipality of Portage-du-Fort certify that there are sufficient credits available to carry out the expenditure mentioned above.
- INFORMATION - COMPTES ET RÉMUNÉRATIONS PAYÉS EN FÉVRIER 2026 / ACCOUNTS AND REMUNERATIONS PAID IN THE MONTH OF FEBRUARY 2026**  
Comptes / Accounts: 115 672.28\$  
Rémunérations / Remunerations: 10 456.03 \$
- 036-2026**      **RÉSOLUTION – FONDS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET 4 « COOPÉRATION INTERMUNICIPALE » - BONIFICATION DE L’ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE LA**

**MRC DE PONTIAC ET LA MRC DES COLLINES-DE -L'OUTAOUAIS / REGIONS AND RURALITY FUND (FRR) – COMPONENT 4 « INTERMUNICIPAL COOPERATION » - ENHANCEMENT OF THE INTERMUNICIPAL AGREEMENT BETWEEN THE MRC PONTIAC AND THE MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS FOR THE PROVISION OF PASSENGER TRANSPORTATION SERVICES**

**ATTENDU QUE**

la municipalité de Portage-du-Fort reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

**ATTENDU QUE**

les organismes municipaux de Alleyn-et-Cawood, Bristol, Bryson, Campbell 's Bay, Chichester, Clarendon, Fort-Coulonge, L'Île-du-Grand-Calumet, L'Isle-aux-Allumettes, Litchfield, Mansfield-et-Pontefract, Otter Lake, Portage-du-Fort, Rapides-des-Joachims, Shawville, Sheenboro, Thorne, Waltham, Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Pontiac, Val-des-Monts et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais désirent présenter un projet de bonification du service de transport de personnes faisant l'objet d'une entente intermunicipale entre la MRC de Pontiac et la MRC des Collines-de-l'Outaouais dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

**EN CONSÉQUENCE,**

il est proposé par Alan Farrell, appuyé par Kim Elliott et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Portage-du-Fort s'engage à participer au projet de Bonification de l'entente intermunicipale entre la MRC de Pontiac et la MRC des Collines-de-l'Outaouais visant la fourniture de service de transport de personnes;
- Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
- Le conseil nomme la MRC de Pontiac, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Ponds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;
- Le conseil désigne Lisa Dagenais pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

**Adoptée**

**037-2026**

**RÉSOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 30 JANVIER 2026 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE (BUDGET) / MINUTES FROM THE JANUARY 30, 2026 SPECIAL MEETING (BUDGET).**

Proposé par Martin Héroult et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2026, soit accepté.

**Adoptée**

It is moved by Martin Héroult and unanimously resolved that the minutes from January 30, 2026 special meeting be accepted.

**Carried**

**038-2026**

**RÉSOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2026 – SÉANCE ORDINAIRE / MINUTES FROM THE FEBRUARY 4, 2026 REGULAR MEETING.**

Proposé par Alan Farrell et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2026, soit accepté.

**Adoptée**

It is moved by Alan Farrell and unanimously resolved that the minutes from February 4, 2026 regular meeting be accepted.

**Carried**

**039-2026 RÉSOLUTION – PROCÈS-VERBAL DU 18 FÉVRIER 2026 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE (BUDGET)/ MINUTES FROM THE FEBRUARY 18, 2026 SPECIAL MEETING (BUDGET)**

Proposé par Marin Hérault et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2026, soit accepté.

**Adoptée**

It is moved by Martin Hérault and unanimously resolved that the minutes from February 18, 2026 special meeting be accepted.

**Carried**

**040-2026 RÉSOLUTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2026 TAXATION BYLAW**

**ATTENDU QUE** le conseil a adopté les taux d'imposition pour l'exercice financier 2026 par la résolution 040-2026;

**ATTENDU QUE** l'article 989 du code municipal peut ordonner, par règlement, que la taxe foncière annuelle puisse être imposée par résolution dans le futur.

Il est proposé par Martin Hérault et résolu que le conseil municipal réglemente et déclare par le présent règlement les taux de taxation 2026.

**Adoptée**

Proposé par Alan Farrell et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de William Fenton pour la création d'un nouveau site Internet pour un montant mensuel de 220.00\$. Chaque nouvelle année, le 1er février, les conditions du contrat sont réévaluées et un accord mutuel est alors conclu.

**Adoptée**

**RÈGLEMENT 031-2026 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL / COUNCIL REMUNERATION'S BYLAW**

**ATTENDU QUE** conformément à la loi sur la rémunération des élus (L.R.Q., chapitre T-11 001), la municipalité peut, par règlement, établir la rémunération de ses membres;

**ATTENDU QU'** il y a lieu de réviser les salaires des élus;

**ATTENDU QUE** le conseiller Alan Farrell a déposé l'avis de motion lors de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2026.

**041-2026 RÉSOLUTION – DEMANDE D'ANNULATION DU PROGRAMME DE RACHAT DES ARMES À FEU DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL / REQUEST TO CANCEL THE FEDERAL GOVERNMENT'S FIREARMS BUYBACK PROGRAM**

Considérant que le gouvernement fédéral a lancé, le 17 janvier 2026, *le programme fédéral de rachat d'armes à feu* de style d'assaut;

Considérant que les Canadiens disposent de la période du 19 janvier au 31 mars 2026 pour adhérer audit programme, lequel prévoit la remise volontaire de leurs armes prohibées en échange d'une indemnisation;

Considérant que les compensations financières prévues dans le cadre du programme de rachat sont jugées insuffisantes, inéquitables ou non garanties pour l'ensemble des propriétaires concernés;

Considérant que les armes visées par la prohibition sont des armes civiles de chasse ou de tir sport à conception moderne, et non des armes d'assaut militaires, et qu'elles ne sont ni utilisées ni requises par les *Forces Armées Canadiennes* pour assurer la défense du pays;

Considérant que sur le territoire québécois, la Sûreté du Québec coordonnera l'opération;

Considérant que les ressources policières sont déjà limitées et que leur mobilisation pour l'application de ce régime détourne des effectifs essentiels à la lutte contre la criminalité réelle;

Considérant que la confiance entre la population et les corps policiers est un pilier fondamental de la sécurité publique;

Considérant que l'application coercitive de cette prohibition risque de nuire à cette relation de confiance et d'accentuer les tensions sociales;

Considérant que la sécurité publique constitue une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral, provincial, municipal ainsi que les corps policiers;

Considérant que les municipalités sont des gouvernements de proximité, directement responsable du bien-être, de la cohésion sociale et de la sécurité de leur population;

Considérant que les détenteurs légaux d'armes à feu sont déjà soumis à un régime strict de permis, de formation, d'enregistrement, de vérifications d'antécédents, d'entreposage sécuritaire et de conformité aux lois;

Considérant que les données disponibles démontrent que les armes utilisées dans les crimes violents proviennent majoritairement du marché noir et non du marché légal;

Considérant que la priorité en matière de sécurité publique devrait être accordée à la lutte contre le trafic illégal d'armes, les groupes criminalisés et la contrebande;

Considérant que la prohibition et le rachat obligatoire d'armes à feu ciblent principalement des citoyens respectueux des lois, sans impact direct significatif sur la criminalité;

Considérant que l'imposition de ce régime représente une atteinte aux droits de propriété légitimes de ces citoyens;

Considérant que ce régime ne tient pas compte des réalités territoriales, sociales, économiques et culturelles propres aux municipalités;

Considérant que plusieurs communautés rurales, agricoles et nordiques utilisent les armes à feu de manière légitime pour la chasse, la subsistance, la protection des animaux d'élevage et la sécurité personnelle région isolée;

Considérant que plusieurs provinces canadiennes ont publiquement exprimé leur opposition à ce régime de prohibition et de rachat, refusant d'y collaborer ou d'en assurer l'application, en raison de son inefficacité, de son coût et de son caractère injuste;

Considérant que les municipalités ne disposent d'aucun pouvoir réel dans l'élaboration de cette politique, mais subissent directement ses impacts;

En conséquence, Dominic Bisson, propose et il est unanimement résolu;

Que la municipalité de Portage-du-Fort demande officiellement au gouvernement fédéral de mettre fin à son Programme de rachat des armes à feu de style d'assaut.

Que, dans l'éventualité où ce programme ne serait pas abrogé, la municipalité de Portage-du-Fort demande officiellement à la Sûreté du Québec de ne pas appliquer, sur son territoire les mesures de prohibition et de rachat obligatoire des armes à feu prévues par le gouvernement fédéral.

Que la Municipalité affirme que la priorité en matière de sécurité publique doit être la lutte contre le trafic illégal d'armes, le crime organisé et la violence armée réelle, plutôt que la confiscation d'armes légalement détenues.

Que la Municipalité demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin de revoir l'approche actuelle et de privilégier des politiques fondées sur des données probantes et l'efficacité réelle en matière de sécurité publique.

Que la Municipalité affirme son soutien aux citoyens respectueux des lois, aux chasseurs, aux agriculteurs, aux communautés rurales et aux utilisateurs légitimes d'armes à feu.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise :

- À la Sûreté du Québec;
- Au ministre de la Sécurité publique du Québec;
- Au premier ministre du Québec;
- Au ministre fédéral de la Sécurité publique;
- Aux députés provinciaux et fédéraux concernés;
- À la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- À l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

Monsieur le maire, Kevin Murphy, président de l'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**042-2026**

**RÉSOLUTION – EMBAUCHE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL / HIRING OF THE BUILDING INSPECTOR**

**ATTENDU QUE** la municipalité ne disposait pas d'un inspecteur municipal;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Portage-du-Fort requiert les services d'un inspecteur municipal sur son territoire;

Il est proposé par Dominic Bisson et résolu à l'unanimité d'embaucher Dave Morrow à titre d'inspecteur municipal pour la municipalité de Portage-du-Fort, au salaire de **400,00 \$ par mois**.

**Adoptée**

**043-2026**

**DÉSIGNATION DE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DE LA GESTION DES COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTAGE-DU-FORT / APPOINTMENT OF THE EMPLOYEE RESPONSIBLE FOR MANAGING WATERCOURSES IN THE TERRITORY OF THE MUNICIPALITY OF PORTAGE-DU-FORT**

**ATTENDU** l'entrée en vigueur de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, chapitre 6) le 1<sup>er</sup> janvier 2006, ci-après citée [L.C.M.] ;

**ATTENDU** que la MRC a la compétence exclusive des cours d'eau situés sur son territoire ;

**ATTENDU** que la MRC a adopté, conformément à l'article 104 L.C.M., un règlement régissant toute matière relative à l'écoulement des eaux des cours d'eau de son territoire le 25 mai 2009 ;

**ATTENDU** que le MRC a adopté, le 25 mai 2009, une politique ayant pour objectif de définir le cadre d'intervention quant aux obligations et responsabilités qui incombent à cette dernière à l'égard des cours d'eau situés sur son territoire et sous sa compétence exclusive, conformément aux articles 103 à 110 L.C.M. ;

**ATTENDU** que la mise en valeur de cette politique s'appuie partiellement sur une entente conclue entre la MRC et la municipalité locale en vertu de l'article 108 L.C.M., notamment quant à la fourniture des services d'une ou des ressources locales pour agir comme personne(s) désignée(s) au sens de l'article L.C.M., ainsi que de la main-d'œuvre, des équipements et du matériel requis pour la surveillance et l'exécution des travaux mentionnés dans la politique.

Il est proposé par Martin Héroult et appuyé par Kim Elliott de nommer Dave Morrow comme personne désignée au niveau de la municipalité de **Portage-du-Fort** pour gérer les travaux de nettoyage des cours d'eau et certains travaux d'aménagement, tels les dispositifs de contrôle des niveaux d'eau en présence de barrages de castors, lorsque requis. Cet employé reçoit toute information relative à une obstruction d'un cours d'eau, en avise immédiatement la MRC, en assure le traitement et le suivi, et inspecte les cours d'eau dans le cadre de ses fonctions.

**044-2026      RÉSOLUTION – ADOPTION DE LA PREMIÈRE ÉBAUCHE – RÈGLEMENT SUR LES POULES / ADOPTION OF THE FIRST DRAFT OF THE CHICKENS BYLAW**

Il est proposé par Dominic Bisson et résolu à l'unanimité d'accepter la première ébauche du règlement sur les poules avec les corrections.

**Adoptée**

It is moved by Dominic Bisson and resolved unanimously to accept the first draft of the chicken bylaw with the corrections.

**Carried**

**INFORMATION – RÉSOLUTIONS ENVOYÉES AU MTQ (PASSAGE POUR PIÉTONS ET 4-ARRÊT) / RESOLUTIONS SENT TO THE MTQ (PEDESTRIAN CROSSING AND 4 WAY STOP)**

Nous avons reçu des accusés réception du MTQ pour ces deux résolutions (demandes). / We have received acknowledgments of receipt from the MTQ for these two resolutions (requests). /

**DEMANDES DES CONTRIBUABLES / TAXPAYERS' REQUESTS**

Les Brinkworth	Règlement – Patrimoine / Heritage Bylaw; Conformité – CNESST / Compliant – CNESST; Politique en matière de harcèlement / Harassment policy; Schéma de couverture de sécurité / Safety Cover Plan.
----------------	--

**COUNCILLORS' DISCUSSION**

Nicole Thompson      Présentation

**VARIA**

- Taxes : poster tous les reçus / mail receipts.
- Centre récréatif - exemption / Recreation Centre exemption.

**045-2026      LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT**

Il est proposé par Dominic Bisson que cette séance se termine à 20h48.

**Adoptée**

It is proposed by Dominc Bisson that this meeting be adjourned at 8:48 p.m.

**Carried**

*Kevin Murphy*

*Lisa Dagenais*

---

Kevin Murphy  
Maire / Mayor

---

Lisa Dagenais  
Directrice générale